

# FICHE D'AGREMENT D'UN VEHICULE TROPHEE GT CLASSIC

Annexe 2 du règlement technique du GTClassic 2022



SAISON 2022

Catégorie :

N° de course  
de la voiture :

Pour le Trophée GT Classic, des modifications au modèle d'origine peuvent être acceptées.  
Les contrôles seront faits à partir de cette fiche. Toute modification ultérieure devra être notifiée à l'organisateur du Trophée.  
Cette fiche reste la propriété exclusive de HVM Racing. Elle ne peut pas être utilisée par aucun autre organisme.

## Propriétaire de la voiture

Nom - Prénom :

Adresse :

CP / Ville :

Téléphone :

Email :

Nous certifions que les réponses indiquées sont exactes et nous engageons, en cas de modification, à en informer le responsable du Trophée, sans délai.

S'il s'avérait que nos réponses ont été sciemment incorrectes, l'agrément pour le Trophée serait annulé immédiatement.

Date :

Signature :

## Voiture

Marque :

Modèle revendiqué :

Année de sortie du modèle de base :

Date de fabrication de la voiture :

Cylindrée d'origine:

/ Cylindrée corrigée :

actuelle :

/ Cylindrée corrigée :

Numéro de châssis / VIN :

PUISSANCE actuelle :

POIDS actuel :

RAPPORT POIDS/PUISSANCE actuel

*vous préciserez les modifications apportées dans les articles ci-dessous.*

Le concurrent doit apporter la preuve qu'une voiture du même type comportant les mêmes évolutions a bien participé à des courses officielles moins de 10 ans après la sortie du modèle de base.

Ces éléments doivent être joints en annexe à ce dossier.

## Réservé à l'organisateur

date :

La voiture est acceptée / n'est pas acceptée dans le Trophée GTClassic -  
Réserves ou commentaires ou conditions suspensives

PHOTO DE LA VOITURE DANS SA PRESENTATION ACTUELLE

vue de  $\frac{3}{4}$  avant du côté droit de la voiture complète  
avec aileron clairement visible

PHOTO DE LA VOITURE DANS SA PRESENTATION ACTUELLE

vue de  $\frac{3}{4}$  arrière du côté gauche de la voiture complète  
avec aileron clairement visible

**1 – CHASSIS, SUSPENSION**

<b>Le châssis est-il conforme</b> aux spécifications de période ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Clarification :		
<b>La suspension AV</b> est-elle conforme aux spécifications et dimensions de période ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Différence :		
Les amortisseurs sont-ils réglables ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Est-elle équipée d'une barre antiroulis ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
<b>La suspension AR</b> est-elle conforme aux spécifications et dimensions de période ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Différence :		
Les amortisseurs sont-ils réglables ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Est-elle équipée d'une barre antiroulis ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>

**2 – MOTEUR****2.1 MOTEUR**

<b>Le moteur</b> est-il conforme aux spécifications du modèle de base ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
a-t-il été remplacé par un moteur différent	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Clarification :		

Cylindrée : originale : cm3

actuelle :

Puissance origine :

actuelle :  
mention  
obligatoire**2.2 ALLUMAGE**

Le système est-il conforme aux spécifications de période ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Clarification :		

**2.3 ALIMENTATION**

Marque, type, nbre de carburateurs / d'injection, conformes aux spécifications de période ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Clarification :		

Carburateur : Nombre :

Marque :

Injection : Marque :

Si suralimentation, le compresseur est-il conforme aux spécifications de période ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Clarification :		

Compresseur : Marque :

Type :

**2.4 CIRCUIT DE CARBURANT**

Le réservoir de carburant est-il conforme à l'emplacement de période ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Clarification : Réservoir ?		

**2.5 LUBRIFICATION**

Le système est-il conforme aux spécifications de période ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Clarification :		

Y a-t-il un carter sec + bache à huile ?

**OUI****NON**

Y a-t-il un refroidisseur d'huile ?

**OUI****NON**

### 3 – TRANSMISSION

#### 3.1 BOITE DE VITESSES

La boîte de vitesses est-elle conforme aux spécifications du modèle de base ? **OUI** **NON**

Clarification :

Marque : Type :

Nombre de vitesses avant : marche arrière : oui non

#### 3.2 COUPLE FINAL

Le couple final est-il conforme aux spécifications de période ? **OUI** **NON**

Clarification :

Le différentiel est-il à action limitée ? **OUI** **NON**

Y a-t-il un refroidisseur d'huile de boîte ? **OUI** **NON**

Y a-t-il un refroidisseur d'huile de pont ? **OUI** **NON**

### 4 – FREINS

Le système de freinage est-il conforme aux spécifications de période ? **OUI** **NON**

Clarification :

	AVANT		ARRIERE	
Marque :				
Diamètre disque en mm:				
Disque ventilé :	OUI	NON	OUI	NON
Nbre de pistons par étrier :				

### 5 – ROUES

Le diamètre et la largeur des roues sont-ils conformes aux spécifications de période ? **OUI** **NON**

Clarification :

Dimensions des jantes actuelles (préciser l'unité : pouces ou millimètres) :

**Avant** Diamètre : " Largeur : "

**Arrière** Diamètre : " Largeur : "

### 6 – CARROSSERIE

La carrosserie est-elle celle d'origine pour ce châssis ? **OUI** **NON**

Clarification :

#### DISPOSITIFS AERODYNAMIQUES

Ces dispositifs sont-ils conformes aux spécifications de période ? **OUI** **NON**

Clarification :

Dimensions voir extension "DISPOSITIFS AERODYNAMIQUES (DIMENSIONS)"

### 7 – DIMENSIONS et POIDS

Empattement : gauche : mm / droit : mm

Voie (mesurée entre les centres des bandes de roulement) :

Avant actuelle : Arrière actuelle :

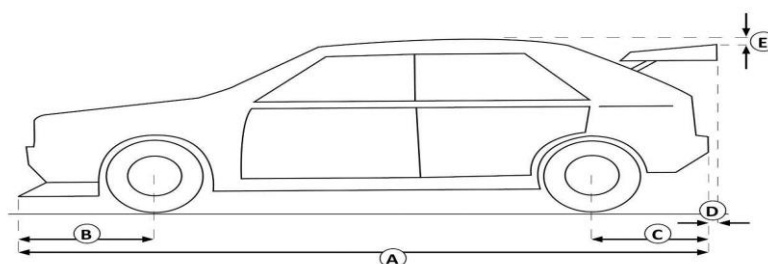
Poids d'origine :

Poids actuel (mention obligatoire):

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ?**

Notez les informations qui vous semblent utiles (options etc...)

**DISPOSITIFS AERODYNAMIQUES (DIMENSIONS)**



DIMENSIONS

[A]	mm
[B]	mm
[C]	mm
[D]	mm
[E]	mm

**EQUIPEMENTS DE SECURITE**

Ils doivent respecter les règlements de la FFSA  
Conformité et validité seront contrôlées par le Responsable technique.

- Arceaux .....
- Extincteur .....
- Sièges .....
- Harnais .....
- Anneau de remorquage .....
- Feu pluie .....
- Coupe circuit .....
- Attaches capot .....
- .....

**DETAIL DES MODIFICATIONS MAJEURES APPORTEES AU MODELE DE BASE**

**Le concurrent doit apporter la preuve qu'une voiture du même type comportant les mêmes évolutions a bien participé à des courses officielles moins de 10 ans après la sortie du modèle de base.**  
Ces éléments doivent être joints en annexe à ce dossier.  
Les sources doivent être citées.